



Ligue Île-de-France de Golf

Qualification Île-de-France aux Championnats de France Jeunes 2018 U12 – Benjamins - Minimes **Règlement 2018**

<u>1^{re} Épreuve ÎDF :</u>	17 et 18 avril :	GOLF D'OZOIR-LA-FERRIERE (77) Château des Agneaux – 77 330 OZOIR-LA-FERRIERE Tél. : 01 60 02 60 79 – Courriel : competition@golfozoir.fr
<u>2^e Épreuve ÎDF :</u>	16 et 17 juin :	GOLF DE GADANCOURT (95) Chemin rural n°10 – 95 450 GADANCOURT Tél. : 01 34 66 12 97 – Courriel : contact@gardengolf-gadancourt.fr
<u>Finale Interrégionale :</u>	10 et 11 juillet :	GOLF D'ETIOLLES (91) Vieux Chemin de Paris – 91450 ETIOLLES Tél. : 01 69 89 59 59 – Courriel : par4@golf-etiolles.com

Joueurs directement qualifiés au Championnat de France Jeunes (hors quota interligues) :

1. Minimes : Les 40 premiers minimes garçons et les 25 premières minimes filles au Mérite Jeunes du mois de juin
2. Benjamins : Les 10 premiers benjamins garçons et les 5 premières benjamins filles du mérite jeunes de mois de juin
3. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
4. 12 wild cards DTN

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories de jeu des U12, benjamins, minimes, licenciés dans la Ligue d'Île de France, **ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros**, vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère mais seuls les joueurs ou joueuses de **nationalité française** sont éligibles pour la finale Inter-ligue des qualifications au Championnat de France 2018 et donc pour le Championnat de France des Jeunes.
- Les joueurs et joueuses devront avoir leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou le questionnaire de santé valide enregistré à la ffgolf à la clôture des inscriptions à l'épreuve sous peine de non-participation.
- **La fiche d'urgence médicale 2018 ainsi que l'autorisation parentale de prélèvement en cas de contrôle anti dopage dûment complétée par les parents est obligatoire pour participer à cette épreuve.** Elle devra être fournie au moment de la première inscription aux qualifications départementales et sera valable pour l'année 2018 aussi bien pour les épreuves départementales, de ligue et le Championnat de France des Jeunes.
- **L'original ou une copie de l'autorisation parentale doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur.**



Ligue Île-de-France de Golf

1.2. CATÉGORIES D'ÂGE ET LIMITES D'INDEX POUR L'INSCRIPTION

- **U12 :** nés en 2006 ou après.
 - Limite d'index Filles : **40,0**
 - Limite d'index Garçons : **30,0**
- **Benjamins (13 et 14 ans) :** nés en 2004 ou 2005.
 - Limite d'index Filles : **28,0**
 - Limite d'index Garçons : **18,0**

NB : Pour chaque catégorie, cette limite d'index ne s'applique pas aux joueurs et joueuses figurant au Mérite jeunes du mois de mars 2018. (Dans ce cas particulier, d'index supérieur à la limite fixée, contacter la Ligue pour l'inscription)

Minimes (15 et 16 ans) : nés en 2003 ou 2002.

Le nombre et la liste des Minimes Filles et Garçons qualifiés pour disputer la finale interrégionale du Championnat de France des jeunes qui se déroulera au Golf d'Etiolles les 10 et 11 juillet 2018 seront connus à l'issue de la parution de Mérite National Jeunes du mois de juin 2018 et après la parution de la liste des qualifiés directement pour le Championnat de France des Jeunes

1.3. EXEMPTION DES QUALIFICATIONS REGIONALES (Etapes d'Ozoir et de Gadancourt)

- **Garçons :**

Les joueurs retenus pour participer aux Internationaux de France U14 seront exemptés et qualifiés directement pour la Finale Interrégionale à Etiolles. Dans la limite de 06 joueurs maximum. Référence sera faite pour le classement à « l'entrée liste » des participants franciliens à cette épreuve. Ils seront intégrés dans le quota de l'inter régions..

- **Filles :**

Les joueuses retenues pour participer aux Internationaux de France U14 seront exemptées et qualifiées directement pour la Finale Interrégionale à Etiolles. Dans la limite de 06 joueuses maximum. Référence sera faite pour le classement à « l'entrée liste » des participantes franciliennes à cette épreuve. Ils seront intégrés dans le quota de l'inter régions.

Dans le cas où le champ des joueuses des Internationaux U14 ne comprendrait pas 6 filles, les exemptions seraient attribuées aux joueuses retenues à la Coupe de France Dames dans la limite de 6 joueuses maximum au total.

2. COMPOSITION DU CHAMP DE JOUEURS

Le nombre total de participants est limité à 108 maximum pour chaque étape IDF et pour les 4 catégories, répartis de manière indicative selon le tableau ci-dessous.

La sélection des joueurs pour **chaque étape** se fera de la manière suivante :

U12 : seront retenus, dans la limite des places disponibles par catégorie, en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois de mars 2018, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions,

BENJAMINS : seront retenus, dans la limite des places disponibles par catégorie, en prenant en compte d'abord la place du joueur au Mérite Jeunes du mois de mars 2018, puis le classement de la moyenne de stoke-play puis les meilleurs index à la clôture des inscriptions et respectant les limites d'index nécessaires pour l'inscription.

- La liste des joueurs retenus sera communiquée sur le site de la Ligue 7 jours avant le 1^{er} tour de chaque épreuve, les départs seront affichés 48 h avant l'épreuve sur notre site www.liguegolfidf.com.



Ligue Île-de-France de Golf

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la répartition du champ en fonction des inscriptions.

Catégorie	Répartition indicative du champ des épreuves qualificatives ÎDF	Nombre de qualifiés à la finale Interrégionale intégrant les joueurs exemptés
U12 Filles	20	7
U12 Garçons	20	7
Benjamins Filles	34	13
Benjamins Garçons	34	12
Minimes filles	0	Défini à la mi-juin 2018
Minimes Garçons	0	Défini à la mi-juin 2018
Total	108	39 (hors Wild Cards)

Rappel : 6 joueurs maximum et 6 joueuses maximum participant aux Internationaux de France U14 2018 et / ou à la Coupe de France Dames 2018 pourront être exemptés des qualifications régionales et directement qualifiés pour la Finale Interrégionale. Référence sera faite à « l'entrée liste » des participants franciliens à ces deux épreuves. Ils seront intégrés dans le quota de l'inter régions. Cf § 1.3 ci-dessus

Wild Cards Ligue pour la Finale Interrégionale : 6 toutes Catégories confondues, délivrées par l'Équipe Technique Régionale et la Commission Sportive de la Ligue, à l'issue de la 2^e Qualification ÎDF au Championnat de France Jeunes.

3. ENGAGEMENTS :

Les inscriptions pour chaque étape se feront sur le site de la ligue Île-de-France : www.liguegolfidf.com, Rubrique Sport / compétition

Les inscriptions en ligne pour les 2 premières étapes seront ouvertes à partir du mardi 27 mars 2018

Nota : Pour la première étape à Ozoir, il est possible que le paiement en ligne ne soit pas opérationnel, si c'est le cas, merci de renvoyer la fiche de confirmation d'inscription jointe à ce règlement avec un chèque de 40 euros des droits d'inscription.

- Au plus tard **le Mardi 03 avril 2018** pour la 1^{ère} étape à Ozoir-la-Ferrière
- Au plus tard **le jeudi 31 mai 2018** pour l'étape de Gadancourt.
- **Entre le 18 et le 23 juin 2018** pour la finale Interrégionale à Etiolles

Le paiement du montant des droits d'inscriptions de 40 € se fera en ligne par CB.

Nota : si toutefois l'inscription en ligne pour la première ne pouvait être opérationnelle, merci d'utiliser la fiche d'inscription jointe à ce règlement et d'y joindre un chèque du montant des droits d'inscription.

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive des joueurs retenus sera en ligne à J-7 de chaque étape sur le site de la Ligue.

Il est porté à la connaissance des participants que **tout joueur qui ne se sera pas présenté à son heure de départ ou qui se sera scratché pour l'épreuve moins de 48 heures à l'avance**, sans raison réelle et sérieuse et non justifiée, sera automatiquement placé en liste d'attente pour les qualifications suivantes y compris pour la 1^{ère} qualification IDF 2019.



Ligue Île-de-France de Golf

Dans le cas où le forfait est notifié après 14 h 00 la veille du 1^{er} tour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans le cas de circonstances exceptionnelles (accidents, maladie sur présentation du certificat médical...).

4. FORMULE DE JEU :

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

5. DISTANCES DE JEU PRECONISEES :

Cf. : §3.6.4 Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-mecum fédéral.

6. RECONNAISSANCES DU PARCOURS :

La reconnaissance officielle et gratuite du parcours est en principe la veille du 1^{er} tour de chaque épreuve.

En dehors de cette journée, d'autres reconnaissances sont possibles selon les conditions suivantes :

- **Golf d'Ozoir-la-Ferrière :**
Tous les mercredis précédents - reconnaissance possible au tarif de 20 euros le Green Fee , pas de reconnaissance le week-end.
- **Golf de Gadancourt :**
Reconnaissance possible au tarif de 50% du prix du Green Fee semaine ou Week-End
- **Golf d'Etiolles :**
Reconnaissances supplémentaires possible du 02 juillet au 06 juillet au tarif de 30€ sur réservation y compris pour les licences OR et selon les disponibilités du golf.

Dans tous les cas, la réservation préalable de départs est obligatoire.

Les clubs d'accueil ont la gentillesse de proposer des tarifs privilégiés, Il est inutile de rappeler que tous les joueurs et joueuses devront avoir un comportement et une tenue irréprochables pendant ces journées. Tout comportement incorrecte pourra être sanctionné, cette sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'épreuve.



Ligue Île-de-France de Golf

7. ATTRIBUTION DES POINTS :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve, selon les tables suivantes. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Seuls les joueurs de nationalité française peuvent marquer des points (les joueurs de nationalité étrangère ne sont pas pris en compte dans l'attribution des points).

Un tour pourrait être annulé à cause de circonstances exceptionnelles.

Points par épreuve

Sur 2 tours disputés

Place	Garçons & Filles
	Points
1 ^{er}	135
2 ^e	101
3 ^e	81
4 ^e	68
5 ^e	57
6 ^e	48
7 ^e	40
8 ^e	33
9 ^e	27
10 ^e	22
11 ^e	18
12 ^e	15
13 ^e	13
14 ^e	12
15 ^e	11

Points par épreuve

Sur 1 tour disputé

Place	Garçons & Filles
	Points
1 ^{er}	100
2 ^e	70
3 ^e	60
4 ^e	51
5 ^e	43
6 ^e	35
7 ^e	29
8 ^e	24
9 ^e	20
10 ^e	17
11 ^e	15
12 ^e	14
13 ^e	13
14 ^e	12
15 ^e	11

Si des joueurs sont ex aequo les points des places en cause seront partagés entre les joueurs :

Exemple : 3 joueurs sont 3^e ex æquo : le 3^e a 81 pts, le 4^e 68 pts, le 5^e 57 pts
ce qui fait $(81+68+57) / 3 = 68,66$ pts. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 pts.

8. CLASSEMENT APRÈS LES DEUX ÉPREUVES DE QUALIFICATION ÎDF

- Classement : on prendra en compte le total des points acquis sur les deux épreuves organisées. Un joueur ayant participé à une seule épreuve sera classé avec les points de cette seule épreuve.
- Départage : En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en point puis au besoin en comparant les scores bruts des deux étapes. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés.
- Report d'une épreuve : Si au terme des 2 jours d'une épreuve, au moins un tour n'a pas été entièrement disputé, l'épreuve est annulée et peut être reportée par le Comité à une date ultérieure. Si l'épreuve ne peut être reportée, le classement prendra en compte les points attribués lors d'une seule épreuve.



Ligue Île-de-France de Golf

Dans les catégories U12 et Benjamins, les premiers du classement après deux étapes (cf. quota § ci-dessus) seront qualifiés pour la finale Interrégionale qui se déroulera les mardi 10 et mercredi 11 juillet à Etiolles. Concernant la catégorie Minimes, les joueurs et joueuses qualifiés seront connus en référence au Mérite Jeunes de juin.

9. RÈGLE LOCALE - INSTRUMENTS DE MESURE

Dans cette compétition un joueur peut obtenir des informations sur les distances en utilisant un instrument qui mesure les distances. Un dispositif multifonctions, tel qu'un Smartphone ou un PDA, peut être utilisé comme dispositif de mesure de distance. Si un joueur, pendant un tour conventionnel, utilise un instrument de mesure de distance pour évaluer ou mesurer d'autres paramètres pouvant l'aider dans son jeu (par exemple le dénivelé, la vitesse du vent, etc.), le joueur est en infraction avec la Règle 14-3.

Pénalité pour infraction à cette Règle Locale : Stroke play - Deux coups

Pour violation ultérieure – Disqualification

Si l'infraction intervient entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

10. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.

Il est **interdit aux joueurs et joueuses de fumer** (Y compris la cigarette électronique) pendant les épreuves

L'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée, sauf en cas d'urgence.

11. SUIVEURS DE PARTIE

Pour chaque partie de joueurs U12, le Comité de la Ligue pourra désigner un suiveur de partie.

Ces suiveurs de partie ne sont ni cadet, ni arbitre, ni marqueur, ni membre du comité et s'assureront d'un bon rythme de jeu, d'un bon état d'esprit des joueurs et que les enfants marquent bien les scores à la fin de chaque trou.

Ils noteront de leur côté les scores des enfants pour faciliter le recording. Ils informeront le Comité de l'épreuve de tout problème et de tout incident rencontré. À chaque interrogation, ils appelleront un arbitre.

Les suiveurs de partie ne sont pas autorisés à aller sur les greens.

12. ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

13. HEURES DE DÉPART

Établies par la Ligue et communiquées aux différents Clubs ayant inscrit des joueurs. Les heures de départs seront disponibles sur le site de la Ligue : www.liguegolfidf.com

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille de l'épreuve à partir de 14h00.



Ligue Île-de-France de Golf

14. RÉSULTATS

Après chaque épreuve, lors du second tour, les résultats partiels seront annoncés.
Un goûter, offert aux participants, clôturera chaque épreuve.

15. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, d'un représentant du club d'accueil et d'un arbitre diplômé.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

16. QUOTA DE QUALIFIÉS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES :

A l'issue des deux tours de la finale interrégionale à Etioilles un classement Brut par catégorie sera établi.
Le nombre de joueurs correspondant au quota ci-dessous sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Le nombre définitif de qualifiés sera connu et publié à la mi-juin 2018

- Catégorie U12 **Minimum de 08** garçons et **07** filles
- Catégorie Benjamins **Minimum de 15** garçons et **10** filles.
- Catégorie Minimes **connus après le Mérite Jeunes de juin 2018**

Ces quotas ne tiennent pas compte des éventuelles qualifications directes accordées par la Direction Technique Nationale et des places flottantes accordées aux ligues.

Pour les joueurs qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet :

<http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 euros par joueur. Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin des qualifications inter-régionales, en s'inscrivant en ligne sur le site www.ffgolf.org

***LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
aura lieu du 25 au 31 JUILLET 2018***

au GOLF de BORDEAUX LAC



Ligue Île-de-France de Golf

Qualification Île-de-France aux Championnats de France Jeunes 2018 U12 - Benjamins

1^{ère} étape : 17 et 18 avril : GOLF D'OZOIR-LA-FERRIERE (77)

Château des Agneaux – 77 330 OZOIR-LA-FERRIERE

Tél. : 01 60 02 60 79 – Courriel : competition@golfozoir.fr

Fiche d'inscription à retourner à la ligue IDF

Clôture des engagements : **Le mardi 03 Avril 2018** auprès de la ligue ÎDF de golf

Frais d'engagement : 40 euros par joueur - Chèque à l'ordre de la Ligue Î.D.F. de Golf.

NOM :

PRÉNOM :

CLUB :

N° LICENCE :

INDEX :

CATÉGORIE :

Confirme mon inscription à la 1^{ère} étape des Qualification Ile de France aux Championnats de France Jeunes.

Je joins un chèque de 40 euros n°..... tiré sur à l'ordre de la Ligue ÎDF de Golf correspondant aux droits d'inscription à l'épreuve.

Je joins également, si je ne les ai pas déjà fournis, ma fiche d'urgence médicale et mon autorisation parentale concernant un éventuel contrôle anti dopage.

Date :

Signature :

J'ai noté que dans le cas où un joueur inscrit ne serait pas retenu pour participer à l'épreuve, le chèque du montant des droits d'inscription serait détruit par la ligue